

Parc naturel régional du Vercors

ECOGARDE

RAPPORT D'ACTIVITE

David Leroy
Secteur
Trièves
2024



SOMMAIRE

1. RAPPEL.....	3
1.1. Les écogardes, une équipe de terrain au service du territoire.....	3
1.2. Les écogardes et les manifestations du territoire.....	5
1.3. Les écogardes et la gestion des sentiers.....	5
1.4. Le secteur Trièves et ses communes.....	6
1.5. Particularités du poste d'écogarde sur le secteur Trièves.....	7
2. SYNTHÈSE.....	7
3. LE SCHÉMA D'ACCUEIL ET LA MISE EN PLACE DES PORTES D'ENTRÉE DE SITES NATURELS.....	9
4. BILAN PAR COMMUNES.....	22
4.1. Commune de Château Bernard.....	22
4.2. Commune de Miribel-Lanchâtre.....	23
4.3. Commune de Saint-Andéol.....	23
4.4. Commune de Saint-Guillaume.....	24
4.5. Commune de Gresse-en-Vercors.....	25
4.6. Commune de Saint-Paul-les-Monestier.....	27
4.7. Commune de Saint-Michel-les-Portes.....	28
4.8. Commune de Saint-Martin-de-Clelles.....	29
4.9. Commune de Chichilianne.....	31
4.10. Commune de Clelles.....	33
4.11. Commune du Percy.....	34
4.12. Commune de Monestier-du-Percy.....	34
4.13. Commune du Gua.....	34
4.14. Commune de Saint-Paul de Varcès.....	35
5. CONCLUSION.....	35
5.1. Temps de travail par missions.....	35
5.2. Bilan et perspectives.....	35
6. ANNEXE : COMPTAGE TÉTRAS LYRE.....	36

1. RAPPEL

1.1. Les écocardes, une équipe de terrain au service du territoire

Les écocardes du Parc sont des interlocuteurs de proximité. Ils vous apportent des réponses ou en réfèrent aux services compétents.

LES MISSIONS PRINCIPALES

- Gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des sentiers.
- Accueil, informe, sensibilise randonneurs et visiteurs
- Surveille les sites naturels et veille à leur préservation
- Sensibilise les visiteurs du Vercors à la richesse et la fragilité des patrimoines à découvrir ainsi que aux enjeux patrimoniaux et socioéconomiques du territoire.
- Assure un suivi scientifique et technique des milieux
- Est l'un des interlocuteurs de terrain privilégié des collectivités du territoire

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT

Assure l'aménagement et la maintenance des installations et équipements liés au mobilier d'accueil, d'information, de signalétique (signalétique directionnelle et balisage).

A noter que l'entretien des chemins (élagage, travaux) reste à la charge des collectivités concernées.

Participer à la veille des refuges et abris (propreté, sécurité...).

LES MISSIONS AUTRES :

- - Participe aux patrouilles communes (surveillance et informations), à des chantiers avec les autres éco gardes du Parc et/ou la garderie de la Réserve naturelle des hauts-plateaux du Vercors.
- - Participe au suivi et à l'appui technique de certaines manifestations sportives, culturelles, patrimoniales, à la demande des communes du territoire.
- - Prend en charge des stagiaires et aide à l'encadrement des chantiers de bénévoles ou de jeunes...

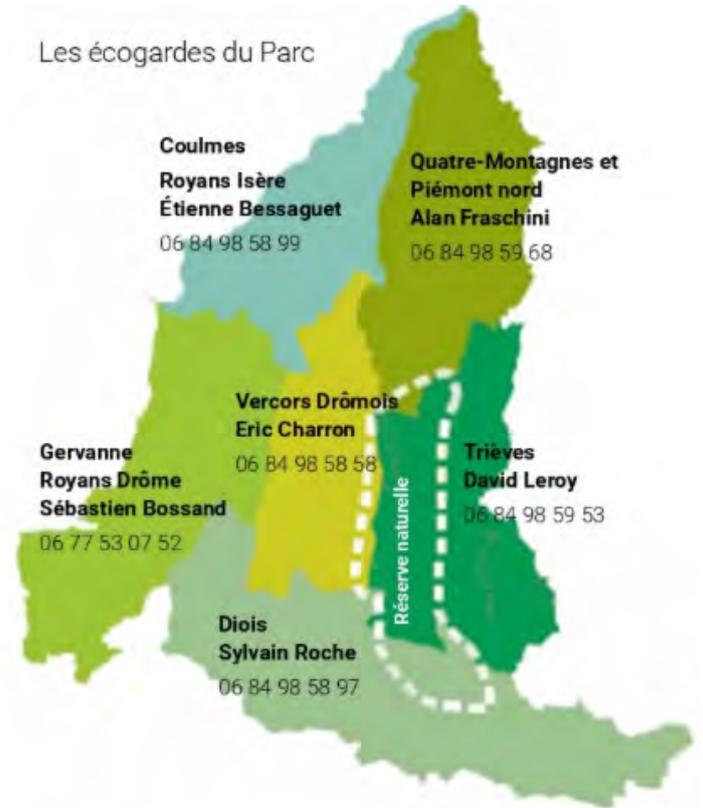
Les écocardes définissent leurs priorités d'interventions en fonction des retours des offices de tourisme, des randonneurs, du monde associatif, de la plateforme nationale Suricate, etc...

Leurs tournées effectuées en début de saison permettent également de repérer les itinéraires dégradés (c'est la veille travaux des sentiers).

Un planning d'intervention permet de couvrir l'ensemble du réseau tous les trois ou quatre ans selon l'étendu des secteurs et la densité du réseau de sentiers (reprise du balisage peinture et veille de la signalétique).



Une équipe composée de six écocardes intervenant pendant six mois (toute l'année pour certains) sur l'ensemble du Parc naturel régional du Vercors et répartis par secteurs.



L'équipe des six écocardes, de gauche à droite : Stéphane Fayollat (coordinateur), Etienne Bessaguet, Sébastien Bossand, Alan Fraschini, David Leroy, Sylvain Roche et Eric Charron.

1.2. Les écocardes et les manifestations du territoire

Le Parc du Vercors rappelle que toutes participations des écocardes aux manifestations du territoire doivent faire l'objet d'une demande écrite du ou des organisateurs à la direction du syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors.



1.3. Les écocardes et la gestion des sentiers

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES ENTRE LES COMMUNES ET LE SERVICE ECOGARDES EN MATIÈRE DE GESTION DES SENTIERS

L'ÉQUIPE D'ÉCOGARDES

gère principalement le suivi et l'entretien du balisage peinture et de la signalétique directionnelle (panneaux) des itinéraires de promenade et de randonnée.

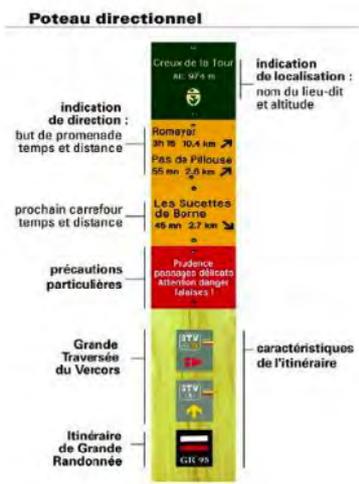
LES COMMUNES OU EPCI

assurent la gestion de l'entretien des sentiers (débroussaillage, élagage, travaux...).

Sur la Communauté de Communes du Trièves (CCT) :

Pour les communes hors territoire du Parc du Vercors, la signalétique et le balisage sont conformes à la Charte PDIPR du Département de l'Isère (poteaux ronds, balisage jaune) et entretenus par la CCT.

Historiquement, plusieurs communes de l'ex-canton de Clelles faisant partie du périmètre du Parc du Vercors avaient bénéficié d'une signalétique PDIPR selon la Charte du Département de l'Isère (début des années 2000). Mais progressivement, la signalétique et le balisage de ces 5 communes basculent sur le modèle Charte PNRV.

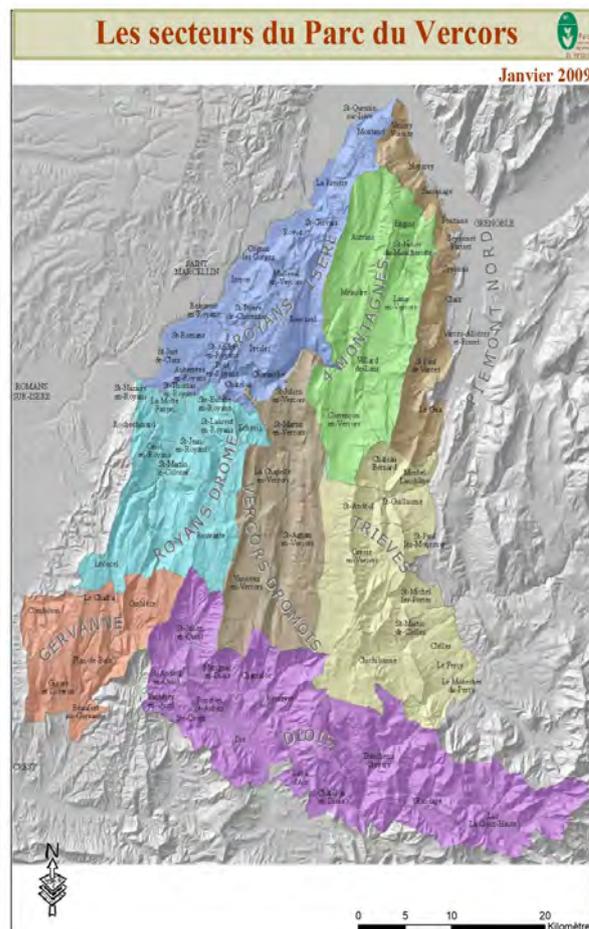


itinéraires du Parc naturel régional du Vercors



1.4. Le secteur Trièves et ses communes

- Château-Bernard
- Chichilianne
- Clelles
- Gresse-en-Vercors
- Le Perçay
- Le Gua
- Miribel-Lanchâtre
- Monestier-du-Perçay
- Saint-Andéol
- Saint-Guillaume
- Saint-Martin-de-Clelles
- Saint-Michel-les-Portes
- Saint-Paul-les-Monestier
- Saint-Paul-de-Varces



1.5. Particularités du poste d'écogarde sur le secteur Trièves



Trois écogardes sont saisonniers sur une durée de six mois (de mai à octobre)

Les trois autres écogardes sont en poste toute l'année avec des fonctions et un périmètre d'intervention divers.

Depuis l'année 2023, je bénéficie d'un emploi à l'année sur un poste écogarde et garde sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors réparti sur deux mi-temps.

Cette fonction m'a permis d'élargir mon champ d'action sur le territoire et de diversifier mon rôle d'agent de terrain. J'effectue plus de journée de surveillance et d'accueil du public et j'échange avec un plus grand nombre d'acteurs du territoire et de façon plus régulière au fil de l'année.

Les missions de pose des mobiliers d'accueil et du mobilier d'interprétation du Mont Aiguille ont occupé une grande partie de mon temps cette saison, ce qui a généré l'organisation d'un grand nombre de chantiers collectifs et renforcé une très bonne cohésion d'équipe entre les éco gardes et les gardes.

2. SYNTHÈSE

GESTION DES SENTIERS :
Nombre de poteaux posés : 21 auxquels s'ajoutent les poteaux changés suite au réaménagement de l'ancien canton de Clelles (X 7) soit un total de 28.
Nombre de kilomètres balisés : 21 km.
Chantiers collectifs : <ul style="list-style-type: none">- Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrées de sites naturels.- Pose du mobilier d'accueil sur les parcours autour du Mt Aiguille.- Epierrage du sentier du pas de l'Aiguille en collaboration avec la Communauté de communes du Trièves.
Actions sur le secteur du Trièves : <ul style="list-style-type: none">- Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrées de sites naturels.- Pose du mobilier d'accueil sur les parcours autour du Mont Aiguille.- Piochage sur les sentiers.- Mise en place de la signalétique spécifique «les parcours du Mt Aiguille».- Reprise-suivi des balises de la Grande Traversée du Vercors pédestre.

- Poursuite du changement de signalétique sur l'ancien canton de Clelles.

Actions sur les autres secteurs du Parc du Vercors :

- Pose des vis de fondation pour l'implantation du mobilier d'accueil des portes d'entrée sur le secteur du Diois.
- Pose des panneaux d'information sur des mobiliers d'accueil de portes d'entrée du secteur Quatre-Montagnes.
- Tournée accueil et surveillance sur le secteur du Glandasse, le 29 juin ce qui a permis de rencontrer le berger exerçant sur ce site.

Actions sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés :

- Suivi de la fréquentation sur l'ENS « tufière de Darne » localisé sur la commune de Saint-Martin-de-Clelles. Les relevés de l'écompteurs sont faits mensuellement et en collaboration avec l'employé communal.
- Installation d'un écompteurs sur le sentier du pas de l'Aiguille.

SUIVI SCIENTIFIQUE (FAUNE FLORE-PROTOCOLES ET COMPTAGES) :

Sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors :

Comptage au chant de l'espèce Tétrás lyre effectué sur le secteur du pas de la Selle et du col de l'Aupet le 9 mai. (Cf Annexe 1).

Sur le reste du territoire :

- Suivi floristique du « Carex mucronata » réalisé en collaboration avec le CBNA depuis 2007. L'objectif est de mieux connaître l'impact du réchauffement climatique sur cette espèce végétale.
- Le suivi STOC EPS (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) est réalisé depuis 2006 sur la commune de Le Gua. Ces données collectées sont utilisées dans plus d'une centaine de publications scientifiques internationales. Elles traitent essentiellement de l'impact des changements globaux sur les communautés d'oiseaux communs et proposent des solutions pour limiter l'importance de ces impacts. Pour plus d'informations vous pouvez consulter la synthèse de trente ans de suivi des oiseaux communs sur [ce lien](#).

SURVEILLANCE ET ACCUEIL DU PUBLIC SUR SITES :

- Accueil du public au point information de Gresse-en-Vercors.
- Tournées de surveillance et d'accueil effectuées seul ou accompagné sur les pas et les cols environnants (sur le secteur du Serpaton, le pas de la Balme, le pas de l'Oeille, le sentier des Balcons est...). Ces tournées se font également sur des sites réglementés comme les ENS de la tufière de Darne, de la zone humide de Serre Peyraret (Saint-Martin-de-Clelles) et de la mare de Bouvetaire (Saint-Guillaume). De nombreuses tournées sont réalisées sur le territoire de la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors souvent orientées sur la thématique de la police de l'environnement et le contrôle de l'activité chasse. Elles sont menées par des agents assermentés de l'OFB, les gendarmes ou des agents commissionnés des Réserves Naturelles.

Arrêtés municipaux/véhicules motorisés :

Sur de nombreuses communes, nous veillons à faire respecter les arrêtés sur les pistes interdites à la circulation et informons le public.

PARTENARIATS ET MANIFESTATIONS :

- Permanence au point d'information tourisme les lundis matins pendant les vacances d'hiver les 19, 26 février, 4 mars et pendant les vacances estivales le 22 juillet, le 5 et 12 août.
- Participation (appui technique) au Trail du Tétrás lyre de Saint-Andéol.

- Journées d'accueil et de surveillance sur de nombreux sites du territoire.

ADMINISTRATIFS, RÉUNIONS, FORMATIONS...

- Deux réunions mensuelles de coordination ont lieu du fait de la particularité de mon poste (garde et écovigilance) : une avec l'équipe des écovigilants et l'autre avec l'équipe des gardes de la Réserve des Hauts Plateaux. Ces réunions permettent d'établir le programme d'actions des mois suivants et de faire le bilan de ceux précédents.

- Participation à une formation encadrée par une animatrice d'Educ'Alpes, le réseau d'éducation à la montagne alpine. La thématique abordée est celle du Loup via l'utilisation de la malle pédagogique «Animalle Loup».

Cet approfondissement a permis d'améliorer nos connaissances sur l'espèce et de nous familiariser avec les outils pédagogiques. Un des objectifs est de pouvoir s'en servir lors d'échanges avec les différents publics rencontrés.

- Participation au Congrès mondial des gardes qui s'est déroulé cette année en France sur la presqu'île de Giens du 7 au 10 octobre. Ce fut un moment fort d'échanges et de partage sur les missions et conditions de travail très variées des gardes dans le monde. La place des femmes et des peuples autochtones au sein des rangers a été mise en avant lors de cette rencontre. J'ai pu également apporter ma modeste contribution à l'association Gardes Nature de France dont je suis membre, dans l'organisation de ce congrès.

3. LE SCHÉMA D'ACCUEIL ET LA MISE EN PLACE DES PORTES D'ENTRÉE DE SITES NATURELS

À partir de 2021, devant les changements de comportements et l'évolution des publics, le Syndicat mixte du Parc décide d'ajouter à la gamme signalétique existante (charte signalétique du PNRV), un mobilier spécifique d'entrée de sites qui symbolise physiquement le franchissement d'un espace à un autre et qui permet de donner plus d'informations au public sur les usages et recommandations en milieu naturel.

Ces aménagements (36 mobiliers « portes d'entrées » installés) deviennent le premier niveau d'accueil et d'informations, plutôt destiné aux publics peu familiers des codes de la montagne. Ce mobilier a l'ambition d'intégrer le maximum de messages des collectivités partenaires sur le même support, afin aussi d'éviter la prolifération de pancartes et panneaux en tout genre sur un même lieu.



Deux types de mobilier d'entrée ou d'accueil ont été installés :

- **le mobilier « porte ».**
- **le mobilier « base ».**



Exemple de mobilier base à la Conversaria (Villard-de-Lans)



Exemple de mobilier porte à la Sierre (Lans-en-Vercors)

Suivant les sites retenus pour être équipés de ces nouveaux mobiliers, différentes combinaisons de structures peuvent être installées : soit une Porte, soit une Base, éventuellement les deux côte à côte.

La saison dernière, des repérages terrain concernant les emplacements des futurs mobiliers avaient été effectués avec la validation des communes concernées (positionnement précis + foncier).

Une grande partie de la saison 2024 a été consacrée à la préparation et à la pose des mobiliers, forcément avec un impact important sur le temps consacré aux autres missions habituelles des écocardes tels que le balisage, la signalétique...

L'organisation théorique pour la mise en place des mobiliers était la suivante :

- pose des vis de fondation par les écocardes et préparation du terrain (nivellement, etc...)
- pose des mobiliers bois par l'entreprise Bâti Bois Construction, systématiquement en présence et avec l'appui d'au moins un écocarde ou un garde de la Réserve.
- montage sur les structures des panneaux d'accueil, d'informations et de sensibilisation par les équipes du Parc (écocardes/gardes).

L'implication des écocardes a été forte, à chaque étape de ces aménagements.

En pratique le travail a été plus long et plus complexe que prévu. En effet suivant le type de sol rencontré, il a parfois été très long et/ou difficile de forer les trous destinés à accueillir les vis spéciales de fondation (photo ci-contre). Parfois nous avons dû avoir recours à d'autres techniques (scellement d'un ou deux pieds de fixation).

Chaque chantier (site) était différent et plus moins difficile du fait de la nature du sol, de la pente ou encore de l'accès.

Pour rappel, les vis de fondation permettent un ancrage au sol de la structure sans utiliser de béton. Suivant la



nature du sol, nous avons recours à des longueurs de vis différentes (1m pour les plus grandes, 0,75m et 0,50m).



1ère étape : la pose des vis de fondation

Avant de poser les vis et de forer le sol, il a parfois été nécessaire de réaliser une DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux) notamment lorsque le lieu de piquetage se trouve proche du centre village ou dans une station de ski, ceci afin de s'assurer de la présence ou non de réseaux souterrains tels que les lignes électriques, des canalisations d'eau ou autres.

Le site retenu et la surface précise d'implantation est validé par la commune ou le propriétaire privé concerné. Une convention de mise à disposition du terrain concerné est systématiquement établie.

Vient alors l'étape concrète de pose, il faut s'assurer que la zone est assez plate et que le nivellement peut se faire manuellement. Le forage peut commencer. L'organisation matériel et la logistique sont assez lourdes : un véhicule type 4x4 qu'il faut parfois plusieurs fois par jour charger et décharger de tout le matériel nécessaire.





Préparation du sol et pose des vis sur le site de la Molière (commune d'Autrans Méaudre-en-Vercors).

L'opération consiste à forer assez profondément dans le sol avec des diamètres de mèches différents pour élargir ensuite progressivement les trous. Différents gabarits sont utilisés pour être au plus juste. Les vis sont ensuite rentrées avec une grosse boulonneuse spéciale. La dernière étape consiste à mettre toutes les vis de niveau à l'aide d'une mire spéciale et d'un niveau optique.



2ème étape : l'installation des structures mobiliers bois

Chaque semaine un planning d'intervention indispensable est pré défini (lieux et équipe(s) de pose). Une organisation conséquente notamment avec l'entreprise Bâti bois Construction qui a nécessité beaucoup de rigueur mais aussi une grande adaptation de toute l'équipe du Parc concernée.

Globalement il s'agit de fixer une platine sur la vis, de garder le niveau et ensuite de monter la structure (montants « piliers » bois) puis l'habillage (planches verticales). En dernier lieu, une couverture (protection métallique) permet de finir l'installation et de protéger le mobilier.



Chantier d'installation du mobilier à Gresse-en-Vercors

3^{ème} étape : la pose des panneaux d'informations

La mise en place des panneaux comme celle des vis de fondation a été réalisée par les écogardes et gardes du PNRV. Ce travail nécessite la présence d'au moins deux personnes (trois idéal), les panneaux étant lourds à soulever et maintenir pendant leurs fixations.



Pose de panneaux d'information sur la structure

Quelques chantiers en photos

Site d'Herbouilly



Carrefour de la Royale



Secteur Quatre-Montagnes



Portes de la Réserve Naturelle



Petits mobiliers du Mont Aiguille

Mobiliers « assis-debout »

Mobiliers Pupitres

Borne à viseur



Une déclinaison de ces mobiliers a été mise en place pour valoriser quelques parcours autour du Mont Aiguille, avec un voyage expérimental hors du temps proposant des informations historiques, patrimoniales et pédagogiques pour accompagner les visiteurs.

PARTIE IV Les supports d'interprétation

|| | Principe graphique

DÉCLINAISON POUR LE PROJET DES PARCOURS DU MONT AIGUILLE

Logo des Parcours du Mont Aiguille



Plaque directionnelle des Parcours du Mont Aiguille

Plaque "on sait que l'on est" sur les parcours du Mont Aiguille



Poteau directionnel



Quelques chantiers illustrés

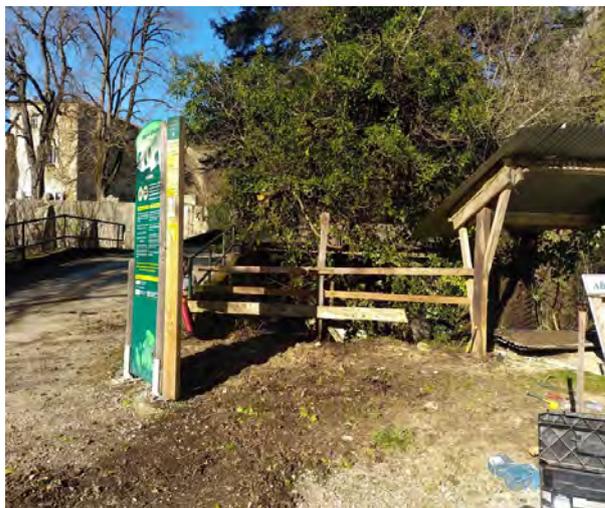
Sites de l'abbaye de Valcroissant (Die) et du cirque d'Archiane sur la commune de Châtillon-en-Diois

Des essais ont été menés en vue de la pose de vis de fondations qui permettront l'implantation d'un mobilier d'accueil (Porte) et d'estimer les travaux préparatoires.

Le site a été préparé avec :

- le démontage d'une partie d'un ancien abri qui sera remplacé par l'implantation du nouveau mobilier.

- du terrassement pour pouvoir poser le grand mobilier « Porte ».
Des anciens panneaux d'information sur la Réserve naturelle ont été également démontés et retirés du site de l'abbaye de Valcroissant et du cirque d'Archiane. Ce chantier préparatoire a été réalisé le 1er et le 13 février.



Sites des Fourchaux et de Trézanne sur les communes de Chichilianne et de St-Martin de-Clelles

Commune de Saint-Andéol

Chantier réalisé les 12 et 21 mars
Pose des vis de fondation pour le mobilier Porte.

Chantier réalisé le 22 mars.
Mise en place des vis de fondation pour l'installation du mobilier Base.



A la gare de la commune de Clelles.

Sur la place de la commune de Chichilianne et au parking de l'accrobranche sur la commune de St-Michel-les-Portes.

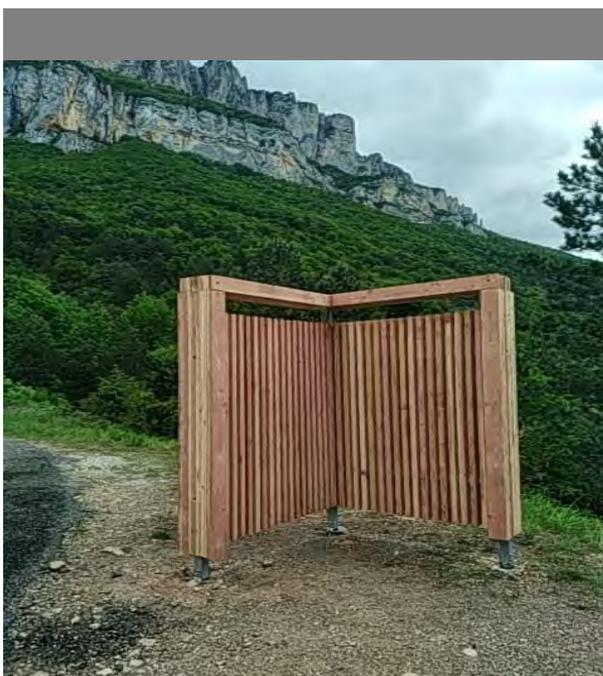
Chantier réalisé le 29 mars.
Mise en place des vis de fondation pour l'installation du mobilier Base.

Chantier réalisé le 21 mai.
Mise en place des vis de fondation pour l'installation des mobiliers Base et Porte.



Sites de Tussac et d'Archiane sur la commune de Châtillon-en-Diois.

Chantier réalisé le 21 mai.
Installation du mobilier Base.



Communes de Gresse-en-Vercors et Chichilianne.

Communes de Gresse-en-Vercors et de Clelles.

Chantiers réalisés les 14 et 17 juin.
Installation d'un mobilier Porte sur les site du Champ de l'Herse et du mobilier Base sur la Place de Chichilianne.

Chantier réalisé le 15 juin.
Installation des panneaux d'information sur le mobilier Base des sites du Champ de l'Herse et de la gare de Clelles.



Communes de Saint-Martin-de-Clelles et Chichilienne . Commune de Gresse-en-Vercors.

Chantier réalisé le 27 juin.

Installation et modification du parc électrique (pose de piquets de clôture et isolateurs) en vue de l'installation future de mobiliers de sensibilisation au Mont Aiguille sur les sites de Trézanne et Donnière.

Les visiteurs n'auront pas à franchir les clôtures pour accéder aux mobiliers et pour éviter des dommages pouvant être causés par le bétail.

Chantier réalisé le 2 juillet.

Installation des panneaux d'information sur le mobilier Porte du site du Champ de l'Herse.



Commune de Chichilienne.

Communes de Saint-Michel-les-Portes, Saint-Martin-de-Clelles et Chichilienne.

Chantier réalisé le 5 juillet.

Fin de l'installation du mobilier Porte sur le site des Fourchaux et installation du mobilier Porte au lieu-dit la Richardière.

Chantier réalisé le 30 août.

Installation de quatre pupitres sur les sites « aux Granges », au « Col des Pellas », au « Col de Papavet et au lieu-dit « Les Serres ».



Communes de Saint Michel-les-Portes et Gresse-en-Vercors.



Commune de Chichilianne.

Chantier réalisé du 6 au 8 août.

Installation des panneaux d'information sur le mobilier Porte sur les sites de « La Bâtie », et pose de vis de fondation pour du mobilier de sensibilisation autour du Mont Aiguille avec des pupitres aux lieux-dits « les Granges » et au « col de l'Allimas » et pour un « assis debout » à « Gressette ».

Pose du premier pupitre au « col de l'Allimas ».

Chantier réalisé les 26 et 27 septembre.

Pose de vis de fondation et installation de deux pupitres et d'une borne à viseur le site « Le Châtel ».

Approvisionnement du matériel à l'aide d'une brouette à chenilles prêtée. Remerciements à la Communauté de communes du Trièves.



Commune de Clelles

Chantier réalisé les 13 et 14 août.
Pose de vis de fondation pour deux pupitres sur le site « Le Réservoir » et implantation de mobilier de sensibilisation.

Communes de Chichilianne et Saint-Martin-de-Clelles

Chantier réalisé le 18 juillet.
Installation des panneaux d'informations sur le mobilier Porte des sites « aux Fourchaux », « Richardière » et de « Trézanne ».

Communes de Gresse-en-Vercors.

Chantier réalisé le 3 octobre.
Implantation des vis de fondation sur la Crête du Brisou pour trois mobiliers de sensibilisation au Mont Aiguille (deux pupitres et une borne à viseur).

Communes de Clelles, Chichilianne et Saint-Martin-de-Clelles.

Chantier réalisé le 4 octobre.
Chantier collectif avec tous les écocardes et deux employés de l'entreprise prestataire pour la conception et la pose du mobilier d'accueil et de sensibilisation.
Implantation d'un pupitre, de deux bornes à viseur et de trois « assis debout ».

Commune de Gresse-en-Vercors

Chantier réalisé le 15 octobre.
Transport des trois mobiliers de sensibilisation du Mont Aiguille (deux pupitres et une borne à viseur) sur la Crête du Brisou.
Ce projet a pu se faire grâce à l'aide de l'armée qui nous a mis à disposition une trentaine de volontaires du 6ème BCA ; merci à eux. Ils ont pu ensuite bénéficier d'une randonnée accompagnée informative assuré par Eric Charron écocarde du secteur Vercors Drôme.

Commune de Saint-Andéol

Chantier réalisé le 5 mars.
Démontage et évacuation des anciens panneaux de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors avec l'employé communal.
Préparation de l'emplacement du mobilier Base.





Modèle « Porte » à Gresse-en-Vercors



Modèle « Base » à la gare de Clelles

Mobilier d'accueil sur le sentier d'interprétation du Mont Aiguille



« Assis debout » sur le sentier du canal d'irrigation à Clelles



Borne à visuel sur le crête du Brisou à Gresse-en-Vercors



Pupitre au col de Papavet à Saint-Martin-de-Clelles

4. BILAN PAR COMMUNES

4.1. Commune de Château Bernard

Un grand merci à la mairie pour le prêt du bâtiment pour le stockage des panneaux d'informations des mobiliers d'accueil et des panneaux mobiliers de sensibilisation du Mont Aiguille.

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Un poteau posé au col de l'Arzelier.
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage effectué cette année.
Surveillance et accueil du public	

<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Pas de la Balme par la cabane de Font Bessou	11/08/24	journee	Vautours Flore Rôle des écocardes	Vingt huit.

4.2. Commune de Miribel-Lanchâtre

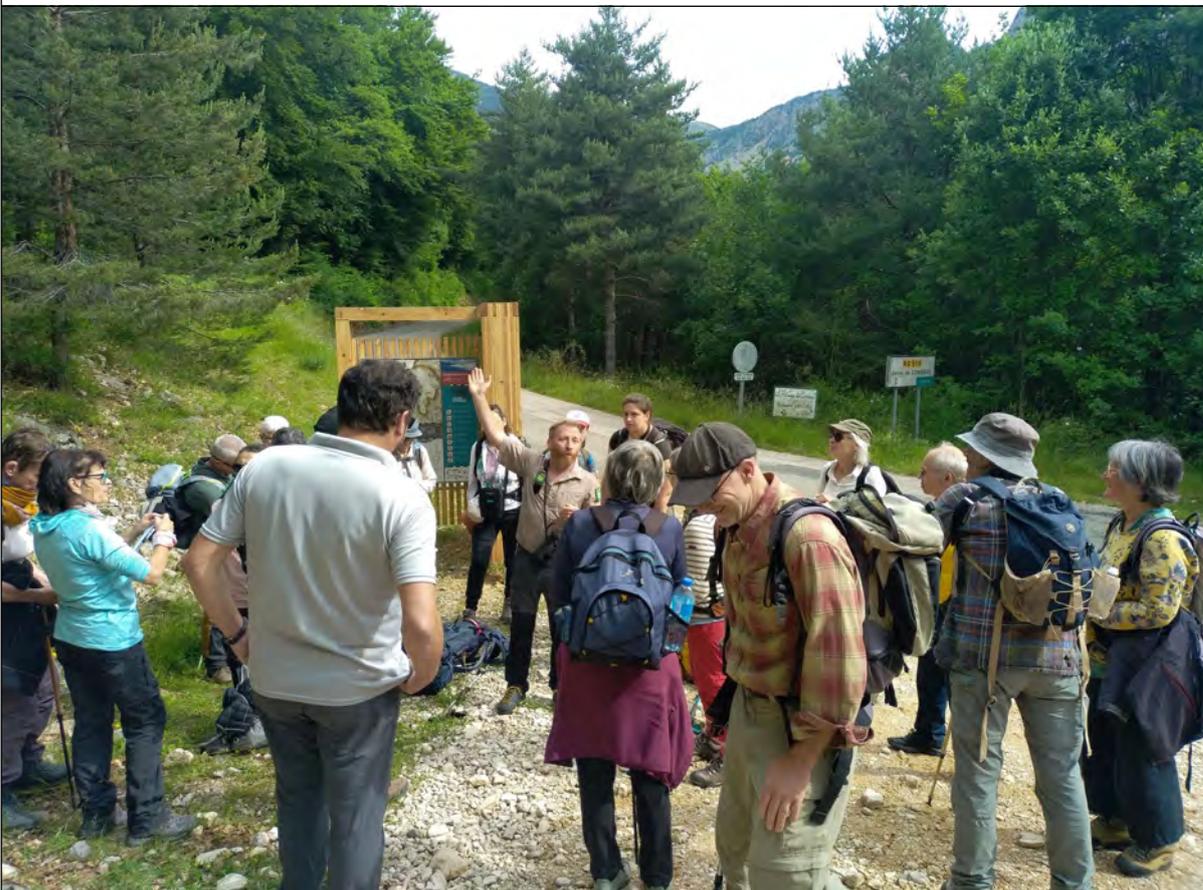
Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Pas de poteau changé cette saison.
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage cette saison.

4.3. Commune de Saint-Andéol

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Trois poteaux situés « Sous la Tune de l'ours » et « Petites Tartices ».			
Nombre de kilomètres balisés	2,5 km de l'« Abri de la Peyrouse » au « Ravin de Riondet ».			
Chantiers collectifs menés				
Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrée (mobilier type Base)				
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Abri de la Peyrouse et Pas Morta	10/08/24	journee	-Réintroductions -Réglementation Réserve Naturelle	Douze
Partenariats et manifestations:				
- Le 8 juin , sortie découverte du Gypaète Barbu à Tussac. Les habitants des communes de Saint-Andéol et de Saint-Martin-de-Clelles ont été conviés à une sortie d'informations sur la réintroduction des Gypaètes dans le Vercors. Cette journée était encadrée par Benoit Betton (Conservateur à la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors) et moi-même. Elle a débuté par une randonnée de deux heures pour nous rendre sur le site de				

réintroduction puis des explications ont été données sur l'écologie de l'animal et le but, les objectifs de cette réintroduction. Des observations de Vautours fauve ont été faites à l'aide de longue vue ainsi que dans la cavité avec le Gypaète né cette année et élevé par ses parents dans les falaises du cirque d'Archiane.

Après un repas partagé et un bon moment de convivialité et d'échanges, des petits groupes ont été formés pour observer plus discrètement le site de réintroduction et les deux nouveaux individus relâchés cette année prénommés Boréale et Fuego.



- Le **27 juillet**, co-animation avec Céline Hamel du Parc du Vercors d'une sortie organisée dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) pour découvrir la richesse des zones humides et suivre une visite commentée de plusieurs sites à proximité du village.

- Le **21 septembre**, durant la manifestation sportive le trail du Tétralyre - aide à la sécurité sur le parcours empruntant le sentier des Balcons est durant une journée.

4.4. Commune de Saint-Guillaume

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Sept poteaux changés cette année.			
Nombre de kilomètres balisés	1,5 km au niveau de « Grisail » et « Clan Louvat ».			
Surveillance et accueil du public				
Nom du site	Date	durée	Thèmes principal	Nombre de

			<i>abordés</i>	<i>personnes rencontrées</i>
ENS mare de Bouvetaire	Une fois par mois	Deux heures	Zones humides Faune flore Réglementation liée aux feux	Public scolaire et scouts

4.5. Commune de Gresse-en-Vercors

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Trois poteaux posés au niveau de « Chauve-Terre », « Pas du Bru » et un poteau de rappel entre « Clos de Ménil » et « Le Playnet »
Nombre de kilomètres balisés	8,2 km au niveau du « col des Deux », « Sous Berrièves », « ravin de Riondet », du « col des Deux » au « Ménil »
Chantiers collectifs menés	
Installation des mobiliers d'accueil portes d'entrées de sites (Porte et Base). Pose des mobiliers d'interprétation du Mont Aiguille (trois pupitres, trois « assis debout » et une borne à viseur).	
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés :	
Le 30 juin, reprise à la pioche de l'assise d'une portion du sentier des Balcons est dégradée par une coulée sur le secteur du ravin de Combe longue.	
Récupération de l'éco compteur au départ du pas de la Ville en direction du Grand Veymont.	
Surveillance et accueil du public	

<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Pas de la Selle – Pas des Bachassons	28/01/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Quinze
Pas de la Selle – Pas du Fouillet-Aiguillettes – Pas des Bachassons	05/05/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Faune, Flore Réintroductions	Vingt trois
Col des Deux – Pas de Berrièves – Jasse du Play	28/05/24	journée	Animation auprès de lycéens de Villard-de-Lans Relevé Flore	Trente deux
Grand Veymont par le Pas de la Ville	01/06/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Vautours	Vingt deux
Balcon est – pas de la Ville	30/06/24	journée	Missions des écogardes et des gardes Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Vingt quatre
Pas des Bachassons – Aiguillettes pas des Chatons – pas de la Selle	14/07/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Faune et Flore Informations Bouquetins bouclés	Trente neuf
Pas de Berrièves – Jasse du Play-bergerie de la Chau – pas de la Ville – sous Séguret – col des Deux	11/11/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Gypaètes Bouquetins Loup	Trente quatre

Partenariats et manifestations :

Des matinées d'accueil et d'information du public se font chaque année au point information de Gresse-en-Vercors pendant les vacances d'été et d'hiver depuis 2024.

Pendant les vacances d'hiver les 19, 26 février, le 4 mars et pendant les vacances estivales le 22 juillet, les 5 et 12 août. Cet accueil est complété l'été sur d'autres dates par les agents de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors.

Ces interventions permettent d'échanger avec les pratiquants qui font remonter leurs

observations de faune et de flore, des remarques sur des problématiques de balisage et/ou de signalétique mais aussi des difficultés rencontrées sur les itinéraires de randonnées. Ces informations facilitent et renforcent le travail d'écogarde. Ces instants permettent également d'informer sur la réglementation (feux, cueillettes...) mais aussi plus spécifiquement sur la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux.

Le 26 mai a été tenu un stand Parc du Vercors pour la fête de la Nature auquel s'ajoute une participation à la sortie mare organisée dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale) par Christelle Caton et Céline Hamel du Parc du Vercors.



4.6. Commune de Saint-Paul-les-Monestier

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Un poteau de rappel situé entre le poteau « Audière » et celui de « Croix de Gruère »			
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage effectuée.			
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>

4.7. Commune de Saint-Michel-les-Portes

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés Pas de poteau changé.				
Nombre de kilomètres balisés Pas de reprise de balisage.				
Chantiers collectifs menés				
Pose du mobilier d'interprétation du Mont Aiguille (deux pupitres). Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrée (mobilier de type Porte).				
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Col de l'Aupet - pas de la Selle retour par ancien sentier Balcon	11/02/24	journée	Faune Itinéraires de randonnée	
Col de l'Aupet – pas de la Selle	16/03/24	journée	Informations sur les itinéraires tels que les passages difficiles , les risques d'avalanches. Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Quatre
Pas de la Selle – Aiguillettes – pas des Bachassons – col de l'Aupet	19/06/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Missions des écogardes et des gardes de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Dix huit
Pas de la Selle – Aiguillette- col de l'Aupet	28/07/24	journée	Bouquetins Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Vingt et un
Cascade de la Pisse – col des Pellas – col de Papavet	28/09/24	jours	Tournées de police avec deux agents de l'OFB.	

4.8. Commune de Saint-Martin-de-Clelles

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Pas de poteau posé.
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage .
Chantiers collectifs menés	
Pose du mobilier de sensibilisation du Mont Aiguille (deux Pupitres, un « assis debout » et une borne à viseur). Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrée (un mobilier de type Porte).	
Travaux de petits entretiens :	
Travaux de terrassement pour l'implantation du mobilier de sensibilisation du Mont Aiguille sur le hameau de Trézanne, au bord du sentier reliant le viaduc de Darne.	
Fauchage au lieu-dit « Les Ruines » en vue de l'installation du mobilier de sensibilisation du Mont Aiguille.	
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés :	
Relevé des éco compteurs sur le site ENS de la tufière de Darne mais aussi surveillance. Deux journée de surveillance sur l' ENS de la zone humide de Serre Peyraret.	

Surveillance et accueil du public

<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Col des Pellas - col de Papavet - Trézanne	18/05/24	journée	Tournée de police avec un agent de l'OFB	Trois

Partenariats et manifestations :

Le 8 juin, sortie découverte du Gypaète à Tussac. Les habitants des communes de Saint-Andéol et de Saint-Martin-de-Clelles ont été conviés à une sortie sur la réintroduction des Gypaètes dans le Vercors. Cette journée était encadrée par Benoit Betton (Conservateur à la Réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors) et moi même. Elle a débuté par une randonnée de deux heures afin de nous rendre sur le site de réintroduction puis des explications ont été données sur l'écologie de l'animal et le but, les objectifs de cette réintroduction. Des observations ont été faites à l'aide de longue vue de Vautours fauve puis de la cavité avec le Gypaéton né cette année, et élevé par ses parents dans les falaises du cirque d'Achiane.



4.9. Commune de Chichilianne

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Quatre poteaux posés pour l'aménagement du nouveau sentier du « Châtel ». Un autre poteau posé à côté de « Prés des Oches » et un poteau de rappel vers « Le Châtel » et « Chevalanche ».			
Nombre de kilomètres balisés	1,2 km balisé pour le nouvel itinéraire « Le Châtel » entre « Chichilianne » et « Chevalanche ».			
Chantiers collectifs menés				
Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrée (deux Porte et une Base) Pose du mobilier de sensibilisation et d'interprétation du Mont Aiguille (Six pupitres, deux bornes à viseur).				
Travaux de petits entretiens :				
Le 1 ^{er} mai, pose d'un robinet poussoir à la source de l'Essaure et changement du panneau d'entrée dans la Réserve des hauts Plateaux, dans la montée du pas de l'Essaure.				
Travaux sur des espaces réglementés ou fortement fréquentés localisés :				
<p>- Le 16 juillet, travaux à la source de l'Essaure avec la réalisation d'un socle en béton pour fixer le support en bois portant le robinet.</p> <p>- Chaque année sont organisés avec la Communauté de communes du Trièves, des travaux d'épierrement du sentier du pas de l'Aiguille, ceci quelques jours avant la commémoration des événements du 22 au 24 juillet 1944 afin de faciliter l'accès à la nécropole.</p>				
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Combeau et pas de l'Essaure	03/01/24	journée	Règlementations Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Loup	Neuf

Pas de l'Aiguille, Jas Neuf et Tourte Barreau	04/01/24	journée	Règlementations Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Faune	Six
Combeau, Chamousset	13/01/24	journée		0
Pas de l'Aiguille, Glandasse	21/01/24	journée	Missions des gardes Règlementations Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Douze
Pas de l'Essaure - Combeau	28/01/24	journée	Règlementations Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Faune Loup	Huit
Combeau – bergerie de Chamousset	02/03/24	journée	Loup car observation effectuée par deux randonneurs. Réintroduction des Gypaètes	Dix
Pas de l'Aiguille	8/03	journée	Gestion du bois Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Dix sept
Fourchaux puis pas de l'Aiguille	31/03/24	Journée	Rave partie au Fourchaux Sensibilisation Propriété privée Dérangement de la faune Pollution sonore et déchets	Quinze
Pas de l'aiguille – Jas neuf – col des Bachassons	08/05/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Faune, Flore Mission des gardes et des écocardes.	Vingt huit
Pas de l'Aiguille- Jas Neuf- col des Bachassons	24/06/24	journée	Visites du berger du col des Bachassons Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors	Vingt trois
Combeau pas de l'Essaure	16/07/24	journée	Travaux sur la source de l'Essaure	Vingt trois
Tournée en fin de journée	27/07/24	Tournée en fin de journée	Règlementation Réserve des Hauts	Quinze

pas de l'aiguille			Plateaux du Vercors Faune et flore	
Combeau – Chamousset	04/08/24	journée	Réintroductions Sources	Dix neuf
Pas de l'Aiguille- Chamousset - Jas Neuf	26/10/24	journée	Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Informations itinéraires	Dix
Combeau – Tête Chevalière	08/11/24	demi Journée	Réintroductions Règlementation Réserve des Hauts Plateaux du Vercors Loup	Quatre

4.10. Commune de Clelles

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Deux poteaux posés aux lieux-dits « Mailletère » et « Bayardièrè ».			
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage.			
Chantiers collectifs menés				
Pose du mobilier de sensibilisation du Mont Aiguille (deux pupitres et deux « assis debout »).				
Pose du mobilier d'accueil des portes d'entrées (un mobilier type Base)				
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Partenariats et manifestations :				
Le 8 juin a eu lieu le festival « les Nuits de la Forêt » proposant une balade théâtrale et un repas partagé. J'ai pu coanimer une promenade nocturne en forêt en empruntant le sentier qui longe le canal d'irrigation. Très belle soirée d'échange ayant pour but de sensibiliser les citoyens sur l'importance des forêts lieu de vie et de ressourcement.				

4.11. Commune du Percy

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Pas de poteau posé. Pas de besoin.
Nombre de kilomètres balisés	Pas de balisage réalisé. Pas de besoin.
Travaux de petits entretiens :	
Reprise du balisage sur l'itinéraire de la GTV à VTT et pose de nouvelles plaques de signalétique pour indiquer le « refuge d'Esparron ».	

4.12. Commune de Monestier-du-Percy

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Dix poteaux posés pour la modification de la signalétique.
Nombre de kilomètres balisés	Pas de reprise de balisage.

4.13. Commune du Gua

Gestion des sentiers :				
Nombre de poteaux posés	Un poteau posé vers « L'Eboulis » situé au-dessus de la Baraque des Clos.			
Nombre de kilomètres balisés	7,4 km > « Sous le Gerbier », « Sous le ranc des Agnelons », la « ruine des Clos » et le « pas de l'Oeille »			
Surveillance et accueil du public				
<i>Nom du site</i>	<i>Date</i>	<i>durée</i>	<i>Thèmes principal abordés</i>	<i>Nombre de personnes rencontrées</i>
Ranc des Agnelons - pas de l'Oeille	19/07/24	Journée	Faune, flore Missions des écogardes	Dix huit

4.14. Commune de Saint-Paul de Varcès

Gestion des sentiers :	
Nombre de poteaux posés	Le Parc n'a pas la gestion de la signalétique de randonnée sur la commune.
Nombre de kilomètres balisés	Reprise du balisage (plaquettes spécifiques) sur la GTV à VTT.

5. CONCLUSION

5.1. Temps de travail par missions

Répartition du temps de travail en %



5.2. Bilan et perspectives

Cette année 2024 a été bien remplie avec l'implantation de tous les mobiliers d'accueil sur le territoire, soit en tout cinq « Portes » et quatre « Bases ».

La mise en place également du mobilier de sensibilisation/interprétation du Mont Aiguille, avec quinze pupitres, quatre bornes à viseur et six « assis debout » installés.

La pose de la signalétique spécifique pour « Les parcours du Mont Aiguille » est presque finalisée, il manque encore quelques plaques qui seront installées dès réception.

La création d'un nouvel itinéraire est à l'étude pour l'accès depuis la gare de Clelles, à la future Maison de Pays.

Le travail préliminaire à la réédition du carto-guide « Promenades et randonnées en Vercors Trièves » est en cours pour une parution au printemps 2025.

En 2025, le renouvellement de la signalétique sur l'ex canton de Clelles est à terminer. Il reste à réaliser la reconnaissance des poteaux directionnels entre le col de Menée et le Mont

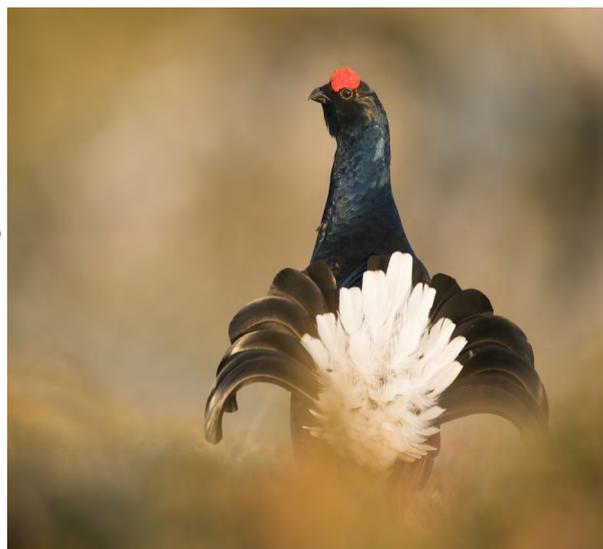
Barral, mais aussi le col du Bachat (cinq poteaux) pour la commande de plaques future.

6. ANNEXE : COMPTAGE TÉTRAS LYRE



Tétras-Lyre : Programme OGM 058
Comptages sur secteurs échantillons

Compte-rendu des comptages au chant de
Tétras-lyre
sur la Réserve Naturelle des Hauts-
Plateaux du Vercors
(Unité TLY : 8210615 - Grand Veymont)



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS 2023

Référent : Hervé Tournier

Structure : PNRV

Année : 2023

Rappel du protocole :

L'objectif du protocole d'échantillonnage spatial des secteurs de comptage au chant du tétras-lyre est double :

- Estimer la taille de la population de coqs chanteurs à l'échelle des régions naturelles,
- Estimer les tendances des effectifs des régions naturelles en analysant les changements observés entre les estimations successives obtenues au cours du temps.

La RNNHPV a souhaité obtenir des résultats précis à l'échelle de la réserve, aussi ce sont la moitié des 30 secteurs du territoire qui sont sélectionnés et comptés chaque année afin d'estimer la taille de la population et les tendances d'effectifs. Cette année, pour le traitement des données et la réalisation de l'échantillonnage, les statisticiens de l'OGM ont choisi l'option de tirage aléatoire simple sans stratification (contrairement à 2020 où on avait pris en compte 2 strates différentes en fonction de la distribution connue des coqs sur le territoire de la réserve naturelle, afin de minimiser la variance intra-strate par rapport à la variance inter-strates). Après analyse des données de 2020, il est effectivement apparu

que la stratification ne fonctionne pas, la distribution spatiale des coqs dans la réserve n'étant pas stable dans le temps.

Cela ne change rien quant à la réalisation du protocole, mais uniquement dans le tirage aléatoire des secteurs et l'analyse statistique des données.

Le protocole de comptage est le même qu'habituellement, l'observateur se déplace dans le secteur choisi selon un itinéraire pré-établi, et compte tous les individus mâles et femelles vus et/ou entendus, en limitant le dérangement au maximum mais en essayant de passer proche des places de chant connues.

Le comptage commence une heure avant le lever du soleil et finit au maximum 2 h après.

Présentation de la zone de comptage :

En 2023, **15 secteurs** ont été sélectionnés et **13** ont été comptés (2 secteurs n'ont pu être comptés suite à un dysfonctionnement d'organisation interne au service): 821060428, 821061539, 821061519, 821061521, 821061522, 821061523, 821061506, 821061507, 821061515, 821061525, 821061527, 821061530, 821061531.

Déroulement des comptages :

Les comptages se sont déroulés sur une journée, le 4 mai, définis ci-dessous :

Date du comptage	Secteur du comptage	Agents
04/05/2023	821060428	Benoit Betton RNNHPV
	821061519	Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061539	Alan Fraschini PNRV, Stéphane Fayollat PNRV
	821061521	Etienne Bessaguet PNRV
	821061522	Natan Revol RNNHPV
	821061523	Anne-Julie Parsy RNNHPV
	821061506	Sébastien Bossand PNRV
	821061507	Hervé Tournier RNNHPV
	821061515	David Leroy RNNHPV
	821061525	Jean Andrieux RNNHPV
	821061527	Lucas Delalande RNNHPV
	821061530	Brice Palhec RNNHPV
	821061531	Michel Morin PNRV

Pour 2023, ce suivi a donc demandé 1 journée de comptage et la présence de 13 observateurs (13 jours-agent).

Condition d'applicabilité des comptages :

Conditions de visibilité (bonne, nuage bas, brouillard, ...) :

04/05/2023	Beau, vent parfois fort selon les secteurs
------------	--

Etat de la couverture neigeuse : 0 %

Etat de développement de la végétation : -

Comportement des oiseaux

Durée et intensité de l'activité de parade et de chant des mâles : mâles assez actifs, souvent perchés

Activité des poules :

Résultats des comptages :

Date	N° de secteur	Nombre de mâles	Nombre de poules
04/05/23	821060428	1	0
	821060432	Non parcouru	
	821061519	1	1
	821061539	0	0
	821061521	5	0
	821061522	3	0
	821061523	4	1
	821061506	3	0

	821061507	1	0
	821061515	0	0
	821061525	4	0
	821061527	8	1
	821061530	4	1
	821061531	0	0
	821061536	<i>Non parcouru</i>	
	TOTAL	34	4

NB : tous les résultats de comptage doivent apparaître dans ce tableau même ceux des comptages annulés pour cause de mauvais temps ou autres raisons ; les individus notés sont ceux qui se situent à l'intérieur des secteurs, ceux vus/entendus en dehors ne sont pas comptabilisés

Après analyse des résultats, nous obtenons une estimation du nombre de coqs chanteurs sur l'ensemble de la réserve à xx **coqs [xx-xx]** IC 10 %.

Un grand merci à tous les participants !